

0270016W
ACADEMIE DE ROUEN
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND
2 RUE PIERRE SEMARD
27031 EVREUX CEDEX
Tel : 0232236900

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 79

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/01/2023

Réuni le : 06/02/2023

Sous la présidence de : Jean-Michel Diot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

École ouverte : Convention de Groupement d'Établissements pour la Gestion des Crédits de fonctionnement de l'opération École ouverte avec l'école Jules Ferry d'Ezy/Eure. Le chef d'établissement du lycée Aristide BRIAND est chargé en tant qu'ordonnateur des dépenses, de payer les frais de fonctionnement du projet « Ecole ouverte » ou « Vacances Apprenantes » de l'école Jules Ferry sur présentation des factures et justificatifs de dépenses via les subventions spécifiques versées par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du département ou par le rectorat. Il est chargé à ce titre d'établir les comptes rendus de gestion selon la périodicité définie. Le montant alloué pour cette action est le 1670 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0